



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Quelle stratégie pour l'industrie française ? Quelles solutions pour GM et S ?

Question écrite n° 6287

Texte de la question

Mme Bénédicte Taurine interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation de l'usine « LSI » ex-GM et S à La Souterraine (Creuse). Le 21 mai 2017, suite à la mobilisation des salariés de l'équipementier automobile creusois GM et S, sous-traitant de Renault et PSA, le Gouvernement communiquait sur les engagements obtenus de leur part. Ils affirmaient augmenter leurs commandes de dix à douze millions d'euros pour PSA et de cinq à dix millions pour Renault. Alors que 156 employés étaient licenciés, les donneurs d'ordre comme le Gouvernement affirmaient que la pérennité du site et l'avenir des 120 salariés restants étaient garantis. Six mois après la reprise par le groupe GMD, la réalité est aujourd'hui malheureusement tout autre. D'une part, l'accompagnement pour les personnes licenciées n'est pas à la hauteur des annonces. D'autre part, les 25 millions de chiffre d'affaires global que M. le ministre a annoncé pour 2018 ne seront pas atteints. Le délégué interministériel M. Floris a annoncé aux représentants du personnel le 24 janvier 2018 que les promesses des constructeurs ne seraient pas tenues et que les engagements de commande seraient de quinze millions d'euros au lieu de vingt-deux millions d'euros. Pire encore, la direction du site que Mme la députée a rencontrée le 26 février 2018 annonce un chiffre d'affaires encore plus bas, entre neuf et treize millions d'euros d'ici à la fin de l'année 2018. La charge de travail est actuellement de 37 % de la capacité de l'usine et devrait atteindre dans les mois à venir 50 % environ. Les constructeurs s'étaient engagés à affecter de nouvelles pièces pour 2019 et 2020, pas de nouvelles sur ces sujets importants pour l'avenir du site. Le repreneur quant à lui s'était engagé à affecter une charge de travail de deux millions d'euros en cataphorese. Cela n'est toujours pas appliqué. M. le ministre, ainsi que M. Griveaux, étaient présents à chaque étape de la discussion qui a mené à la reprise par le groupe GMD de l'entreprise GM et S en septembre 2017. M. le ministre a approuvé et validé ces engagements. Du côté des donneurs d'ordre, la situation économique tranche avec les décisions prises pour GM et S. En effet, PSA annonce un bénéfice record en progression de 11,6 % à 1,9 milliards d'euros avec un chiffre d'affaires à un niveau sans précédent de 65,2 milliards d'euros, une progression des ventes de 20,7 % permettant au titre de PSA de prendre 5 % à la bourse de Paris ! Le chiffre d'affaires de Renault-Nissan a pour sa part bondi de 15 % avec là aussi des ventes records en hausse de 8,5 %. Son bénéfice est en croissance de 50 % à 5,2 milliards d'euros. Dans les années 1990, GM et S comptait 600 salariés et un important service recherche et développement qui en faisaient une entreprise intégrée forte, capable d'innover et de se maintenir malgré le fort *dumping* social. La stratégie désastreuse des propriétaires et des donneurs d'ordres, faite d'externalisations et de délocalisations, ainsi que le laisser-faire des gouvernements successifs condamnent cette usine à une progressive mais néanmoins violente disparition. Des entreprises comme GM et S, il en existe partout sur le territoire, ce n'est ni un cas unique ni une nouveauté. Derrière, c'est l'ensemble de l'appareil productif du pays qui est menacé tandis que nos territoires sont peu à peu désertés d'activité économique et de services publics. Elle lui demande donc ce qu'il compte mettre en place pour assurer un accompagnement des salariés licenciés en accord avec leurs besoins. Elle lui demande également ce qu'il compte mettre en place pour faire respecter des engagements tenus au plus haut sommet de l'État entre les constructeurs Renault, PSA et par le repreneur M. Martineau.

Texte de la réponse

L'Etat continue d'être pleinement mobilisé. Si des retards ont eu lieu, ils sont le fait des délais de relance des approvisionnements. Le délégué interministériel aux restructurations d'entreprise, Jean-Pierre Floris, s'emploie actuellement à finaliser avec les donneurs d'ordres un engagement de volume courant jusqu'en 2020 afin de garantir à LSI un plan de charge suffisant pour les prochaines années. Actuellement les volumes augmentent régulièrement. S'agissant de l'accompagnement des salariés licenciés, une cellule de reclassement est en recherche d'offres valables d'emplois. En octobre dernier, 140 salariés y adhéraient. Le bilan chiffré s'établissait ainsi : 2 salariés avaient créé une entreprise, 2 autres salariés avaient un projet avancé, 19 salariés avaient fait valoir leur droits à la retraite, 55 salariés avaient bénéficié d'une formation professionnelle (19 formations longues, 36 formations courtes), 62 salariés étaient en activité (28 sont en CDI, 16 en CDD de plus de 6 mois, 18 en CDD/CTT de moins de 6 mois), 39 salariés étaient en recherche d'emploi. Le cabinet de reclassement s'efforce d'améliorer, quantitativement et qualitativement, l'offre d'emploi au regard des distances domicile-lieu de travail et du montant des rémunérations.

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Taurine](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6287

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er avril 2019

Question publiée au JO le : [13 mars 2018](#), page 2017

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2019](#), page 3260